

# GRENOBLE ET SA RÉGION

**STUPÉFIANTS** Les suspects devant le tribunal

## Deux arrestations à Teisseire et Mistral

**GRENOBLE**

Deux hommes étaient présentés hier après-midi en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Grenoble pour des affaires de trafic de stupéfiants.

Tous deux ont été interpellés mercredi après-midi, l'un dans le quartier Teisseire, l'autre dans le quartier Mistral.

Le premier, Hedi Hamadi, 19 ans, se trouvait avec un autre homme sur l'avenue Paul-Cocat à Grenoble, vers 14 h 30, lorsque les policiers de la Compagnie départementale d'intervention l'ont arrêté, sur réquisition du procureur de la République.

À la vue des gardiens de la paix, il a tenté de se débarrasser d'un sachet contenant 78 barrettes de haschich, soit 180 grammes. Il était par ailleurs en possession de 550 euros en espèces.

Son ami, chez qui dix autres barrettes de haschich et 600 euros ont été trouvés, fait l'objet d'une convocation devant le délégué du procureur.

Hamadi, lui, a été jugé et condamné à huit mois de prison avec sursis, assortis d'une obligation de travailler et de se soigner.

La seconde interpellation de ce mercredi après-midi a été réalisée vers 17 heures, par les policiers de la Brigade anticriminalité de Grenoble, dans le quartier Mistral.

Ces derniers sont en effet intervenus dans le hall de l'immeuble situé 72, avenue

Rhin-et-Danube où deux hommes \_ dont un mineur \_ étaient confortablement installés près d'un chauffage d'appoint !

**Condamné par ce tribunal en septembre dernier à six mois de prison avec sursis... pour des faits similaires**

Le plus âgé, Dursun Guzel \_ un homme de 20 ans déjà connu de la justice pour avoir, le 5 septembre dernier (et alors qu'il se trouvait sous contrôle judiciaire), déjà comparu devant ce même tribunal pour trafic de stupéfiants ; et qui avait alors bénéficié d'une condamnation de six mois de prison avec sursis \_ était en possession de deux talkies-walkies et de deux sachets contenant en tout près de 170 grammes de résine de cannabis conditionnés en barrettes. Dans ses poches, les policiers ont également trouvé 570 euros en espèces et, chez lui, une balance électronique...

L'adolescent interpellé en même temps que lui a été laissé libre.

Guzel, lui, a demandé un délai afin de préparer sa défense comme la loi l'y autorise. Demande à laquelle le tribunal est obligé d'accéder.

Il sera donc jugé pour ces faits le 7 mars prochain.

En attendant, il a été placé sous mandat de dépôt et écroué.

V. L.

**SOLIDARITÉ** Le directeur médical de la clinique Belledonne lance un appel aux dons

## Le Dr Benbassa veut réduire la mortalité maternelle en Haïti



« Tout est à reconstruire en Haïti », explique le Dr André Benbassa (à droite), ici aux côtés du médecin attaché à l'ambassade de France. À commencer par le système de santé qui a évidemment beaucoup souffert lors du séisme. Voilà par exemple, sur la photo à gauche, à quoi ressemblent les locaux de la Faculté de médecine de Port-au-Prince. Photos DR



**SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Cela fera bientôt deux ans, le 12 janvier exactement, qu'Haïti a été secoué par un séisme d'une rare violence, provoquant la mort de plus de 250 000 personnes. Deux ans que le chaos s'est installé sur cette île déjà malmenée par l'histoire et depuis, tous ceux qui en reviennent disent la même chose : « Rien ou presque n'a changé »...

Le Dr André Benbassa fait partie de ceux-là. De retour d'une mission humanitaire à Port-au-Prince avec l'association Gynécologie sans frontières (GSF), le directeur médi-

cal de la clinique Belledonne, à Saint-Martin-d'Hères, avoue même en être arrivé à une conclusion qui pourrait sonner comme un aveu d'impuissance : « On a l'impression qu'il n'y a pas de solution. Tant que les ONG seront perçues comme des forces d'occupation, nous n'arriverons à rien. D'autant plus que l'État, là-bas, est inexistant. On ne sait même pas à qui présenter nos projets ! »

Sauf qu'il en faudrait plus pour décourager le Dr Benbassa qui a fait de la lutte contre la mortalité maternelle le combat de sa vie...

Lui souhaite donc aller au-delà de la mission première

de GSF, qui consistait à prendre en charge l'un des dix "Sonub". (Soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base) installés sur l'île après le tremblement de terre.

**« Des sacs à recueil de sang qui ne coûtent que... 0,1 € l'unité permettraient de sauver quantité de femmes »**

« Tout est tellement désorganisé en Haïti que lorsqu'on est arrivé sur place, devant le fameux Sonub, on a trouvé porte close, raconte-t-il. Alors qu'on était censé voir une structure en fonctionnement ! »

D'où l'idée de « proposer un projet un peu différent » qu'il présentera d'ailleurs dès janvier au conseil d'administration de GSF et qu'il estime à environ 10 000 €. « Mon idée n'est pas d'apprendre l'obstétrique mais de former, sur quatre missions à venir, des étudiants en gynécologie obstétrique, des sages-femmes, des élèves sages-femmes et des auxiliaires de naissance, soit au total 400 personnes auxquelles on enseignera les gestes clefs. Il ne faut pas grand-chose pour réduire de 20 % la mortalité maternelle. Pour faire baisser le nombre d'hémorragies par exemple, il suffit d'équiper les

**REPÈRES**

**POUR FAIRE UN DON À GYNÉCOLOGIE SANS FRONTIÈRES**

■ Si vous souhaitez soutenir les actions de Gynécologie sans frontières (association placée sous l'égide du Collège national des gynécologues obstétriciens de France) pour « aider les femmes et les enfants vulnérables », notamment en Haïti, vous pouvez adresser vos dons à : Elisabeth Vaz Do Pio – déléguée générale de GSF, Gynécologie sans frontières, Faculté de pharmacie – Université de Nantes 9, rue Bias – BP 61 112 44 011 Nantes Cedex 1 Tél. 02 53 48 46 35.

salles d'accouchement de sacs à recueil de sang qui ne coûtent que... 0,1 € l'unité et permettraient de sauver quantité de femmes. »

Et comme il est impossible selon lui d'éduquer aussi les matrones qui pratiquent la majorité des accouchements « à la maison » en Haïti, autant les encourager « à faire autrement », comme le prône déjà l'OMS : « En donnant 20 dollars à toute matrone qui incitera une future maman à se rendre dans une maternité, on empêchera que meurent des dizaines de femmes laissant derrière elles des orphelins. »

Gwendoline BEZAU

**JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE RETROUVEZ CHAQUE JOUR NOS PHOTOS QUI ONT MARQUÉ 2011**

**LES DERNIÈRES MAISONS**

